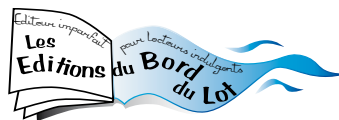


# CONCOURS de NOUVELLES 2017

organisé par



**Les participants doivent obligatoirement avoir une adresse mail**

Les Éditions du Bord du Lot vous proposent de faire appel à votre **vécu** ou à votre **imagination** pour faire partager, sous forme de nouvelle, un récit, une histoire, une aventure.

***Le thème en est libre mais les nouvelles seront gaies, optimistes, ou sérieuses mais sans pathos...***  
*Nous ne souhaitons pas faire sombrer notre comité de lecture dans la dépression.*

## **Déclaration liminaire :**

Ce concours a pour finalité la sélection de douze à quinze nouvelles qui seront éditées (**à compte d'éditeur**) sous forme d'un livre/recueil. En cas de refus d'un ou de plusieurs auteurs, le contrat sera proposé aux nouvelles classées à la suite.

## **Article 1 :**

Ce concours est ouvert à partir **30 septembre 2016**. Nous accepterons les participations nous parvenant avant mais les Accusés de réception ne seront envoyés qu'à partir du 1er septembre.

Les participants devront poster leur texte avant le **30 juin 2017 à 24h**, par courrier postal ou par internet (voir art.4), en un exemplaire, cachet de la poste ou date mail faisant foi. Les textes expédiés hors délai seront détruits sans être ouverts, y compris le chèque de participation.

**Les envois sont à adresser, soit en courrier normal (pas de recommandé) à :**

**ÉDITIONS du BORD du LOT - Z.A. de Bel Air - 47380 SAINT ETIENNE DE FOUGÈRES**  
**soit par e-mail à [contact@bordulot.fr](mailto:contact@bordulot.fr) (voir article 6)**

## **Article 2 :**

Le texte devra se présenter sous forme de nouvelle au sens large, (récit, conte, micro-nouvelle... Thème libre voir ci-dessus. Ce texte peut être **vécu ou imaginé, réaliste ou fantastique**. Un candidat souhaitant présenter plusieurs nouvelles devra les présenter séparément et s'acquitter autant de fois des frais de participation. Il pourra toutefois les mettre dans une seule enveloppe avec un chèque global.

## **Article 3 :**

Ce concours est ouvert à tous et à toutes, à partir de 16 ans. Les textes devront être écrits en langue française.

Chaque candidat devra présenter son texte sous forme dactylographiée, format de page A4 (21/29,7 cm), **paginé (numéroté)**, avec (*dans la mesure de ses compétences en traitement de texte*) interligne 1,5, police de caractère Times ou équivalent, taille de la police de caractère 12. Une présentation ne respectant pas absolument cette présentation sera néanmoins acceptée.

La nouvelle devra comporter **10 pages maximum** (environ 5000 mots et 30000 caractères espaces compris), **exclusivement imprimées en recto**.

**IMPORTANT :** *Comme nous avons de plus en plus de demandes de dérogation pour des nouvelles de plus de 8 pages, nous avons porté ce nombre à 10. Au-delà, nous avons créé une catégorie « Grosse nouvelle » qui fait l'objet d'un concours séparé.*

## **Article 4 :**

**La nouvelle devra obligatoirement porter son titre en tête de la première page.** Aucun nom, aucune signature ni signe distinctif ne devront y figurer sous peine d'invalidation.

## **POSSIBILITÉ 1 : La POSTE**

L'envoi devra être fait dans une enveloppe de préférence au format C4 (229x324mm) ou au minimum C5 (162x229 mm) pour éviter que les feuilles ne soient exagérément pliées.

L'auteur joindra à son envoi une fiche sur laquelle figureront sur papier libre :

- nom et prénom - date de naissance - profession - adresse - **adresse e-mail** - n° de téléphone
- le titre de la nouvelle.

Pour une meilleure lisibilité, ces informations devront être dactylographiées.

## **POSSIBILITÉ 2: INTERNET - contact@bordulot.fr**

La nouvelle pourra être envoyée sous WORD, OPEN OFFICE, ou en **.pdf**, exclusivement en « Pièce jointe » avec comme nom de fichier le titre de la nouvelle dans un e-mail qui donnera dans le message les mêmes renseignements que ci-dessus à savoir :

- nom et prénom - date de naissance - profession - adresse - adresse e-mail - n° de téléphone
- le titre de la nouvelle.

**Dans les deux cas, un N° d'enregistrement sera attribué. Les participants recevront un accusé de réception par e-mail sous 15 jours environ...**

### **Article 5 :**

Chaque candidat s'engage à garantir l'originalité de l'œuvre qu'il présente, à défaut de quoi le plagiat ou la contrefaçon pourraient lui être reprochés et il en supporterait seul toutes les conséquences.

Le texte envoyé devra obligatoirement être inédit et jamais primé.

### **Article 6 :**

**La participation aux frais du concours est de :**

#### **POSSIBILITÉ 1 - La POSTE**

**10 €**, à joindre dans l'enveloppe contenant les coordonnées, **par chèque à l'ordre des Éditions du Bord du Lot.**

#### **POSSIBILITÉ 2 - INTERNET**

**12 €**, à payer par le site **www.bordulot.fr** par **Paypal** ou **C.B.**

La différence représente le surcoût d'impression de la nouvelle et de traitement du paiement.

Cette solution est accessible à nos participants français et étrangers.

**Le paiement doit être fait en même temps que l'envoi du texte pour une bonne identification.**

**Pour les concurrents francophones étrangers les chèques ne sont pas admis. Pour ceux qui n'auraient pas accès au paiement Paypal (contact@bordulot.fr) ou C.B. un R.I.B. et IBAN se trouve à la fin de ce règlement, pour effectuer un virement bancaire.**

**PARTICIPATION DU COEUR :** Si une personne ayant subi un accident de la vie, chômage, maladie... souhaite concourir sans avoir les moyens de payer la participation, il lui suffit de mentionner sur sa demande, par internet ou courrier, « Participant du coeur » et la participation lui est offerte. Il est précisé que le jury n'ayant pas connaissance du mode de paiement ne peut être influencé par ce cas particulier. Il n'est demandé aucun justificatif.

### **Article 7 :**

Le jury est composé du directeur des Éditions du Bord du Lot et de son comité de lecture, des lecteurs et lectrices sélectionnés, garantissant une pluralité de goûts. Les membres du jury, ou leur famille, ne peuvent participer au concours.

Les résultats seront publiés le **15 septembre 2017 au plus tard, sauf empêchement majeur** qui serait annoncé par mail et sur le site. Les gagnants seront avertis personnellement avant le 15 septembre 2017 et recevront ensuite leur prix par voie postale, les résultats seront publiés sur le site de l'éditeur **www.bordulot.fr**.

### **Article 8 :**

**Le concours est doté de quinze Prix et d'un Super-Prix.**

**- Premier au quinzième prix : une édition à compte d'éditeur**

Les nouvelles classées parmi les quinze premières seront éditées sous la forme d'un livre-recueil (environ 100/150 pages) format 15x21 cm, avec dépôt légal à la Bibliothèque Nationale (ISBN) et diffusion par Bord du Lot, dont chaque gagnant recevra **gratuitement trois exemplaires**.

Bien entendu cette édition suppose l'accord individuel des gagnants qui sera induit de l'accord de participation.

Les livres-recueils des nouvelles primées des éditions précédentes, ainsi que les recueils « perso » des Super-Prix, sont en vente sur **www-bordulot.fr** à la rubrique « Recueils de nouvelles ».

Les ventes hors cercle de relations des auteurs étant très faible il n'est pas prévu de contrat individuel. Les droits d'auteurs éventuels, au taux de 8%, étant versés aux Restos du coeur (reçu disponible). Néanmoins, si un participant souhaite un contrat, il pourra lui être adressé sur simple demande.

## **SUPER-PRIX**

Les quinze gagnants du concours seront invités à noter, de 0 à 10, les autres nouvelles du recueil, sur un bulletin qui leur sera fourni avec les livres offerts. Ces notes resteront confidentielles et ne seront pas connues des autres participants.

**Le cumul de ces notes désignera le SUPER-GAGNANT, celui qui aura le SUPER-PRIX. Celui-ci consistera en un contrat d'édition, à compte d'éditeur, d'un livre recueil d'une quinzaine de nouvelles personnelles des Super-Gagnants. Il lui sera offert 25 exemplaires du recueil.**

**Ce Super-Gagnant sera connu au plus tard fin 2017.**

Les textes gagnants, sous forme de livre/recueil, seront mis en vente, sur le site des Éditions du Bord du Lot et pourront être commandés en librairie. **Tous les participants et les lauréats bénéficieront de conditions préférentielles.**

**Article 9 :**

Pour des raisons liées à la difficulté administrative, aucun classement autre que la liste des présélectionnés et la nomination par ordre alphabétique des lauréats et aucun commentaire particulier ne seront communiqués aux participants non édités. **Les textes non publiés seront détruits.**

La participation au concours implique l'acceptation, sans réserve, du présent règlement. Pour tout renseignement complémentaire par **mail ou courrier exclusivement** :

**ÉDITIONS du BORD du LOT**  
- Z.A. DE BEL AIR 47380 SAINT ETIENNE DE FOUGÈRES

[www.bordulot.fr](http://www.bordulot.fr) - [contact@bordulot.fr](mailto:contact@bordulot.fr)



**RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE**

Ce relevé est destiné à tout organisme souhaitant connaître vos références bancaires pour domicilier des virements ou des prélèvements sur votre compte.

CA AQUITAINE	18/03/2014
VILLENEUVE VOLTAIRE	00379
Tel. 0553719325    Fax. 0553702188	

**Intitulé du Compte :** S.A.R.L. LES EDITIONS DU BORD DU  
LO  
  
ZA DE BAIL AIR  
  
47380 ST ETIENNE DE FOUGERES

**DOMICILIATION**

Code établissement	Code guichet	Numéro de compte	Clé RIB
<b>13306</b>	<b>00371</b>	<b>23055877963</b>	<b>41</b>

**IBAN** (International Bank Account Number)

**FR76    1330    6003    7123    0558    7796    341**

**Code BIC** (Bank Identification Code) - Code **swift**:  
**AGRIFRPP833**